



18 rue de la Calade - 13200 Arles
 Tel : 04 90 49 99 89
 Fax : 04 90 49 66 11
 mail : formation@ccl-fr.org
www.ccl-fr.org

Formations 2009

Fiche d'information

Les détériorations biologiques dans les bibliothèques et les archives

CP4

Objectifs :

Identifier les agents responsables de détérioration biologique des documents (micro-organismes et insectes), connaître leurs conditions de développement.
 Mesurer les risques qu'ils représentent et les interventions nécessaires.
 Faire le point sur les possibilités de traitement et les mesures de prévention.

Programme

- 1 Insectes : biologie, écologie, dégradations
Généralités - Rampants - Coléoptères
- 2 Microorganismes : Moisissures (et bactéries)
Cycle de développement et classification - conditions de croissance - dégradations et risques liés
- 3 Marche à suivre en cas de contamination : diagnostic et intervention
Quelle cause, quels risques, quelles solutions ?
Observations, mesures, analyses
Intervention sur les documents
Intervention dans les locaux
- 4 Procédés de traitement de masse des documents (décontamination)
Procédés chimiques et méthodes alternatives
- 5 Mesure de prévention et surveillance

Vous êtes invités à apporter pour discussion tout élément relatif au sujet : documents détériorés à observer, photographies, résultats d'analyse, etc...

Intervenant :

- Laure Méric, docteur en biologie, ingénieur d'études en conservation préventive

Dates : 22 - 23 juin 2009

Durée : 2 jours

Public concerné :

Personnel des Archives, Bibliothèques et Musées.

Effectif maximum: 10

Niveau requis : -

Lieu : CCL

18 rue de la Calade - 13200 Arles

Horaires : 9h/12h - 14h/17h

Prix : 340 €

Stage **gratuit** pour le personnel des bibliothèques, des archives et des musées de la région PACA (adhésion au CCL obligatoire, 25€ par personne et par an).

Pour vous inscrire, vous pouvez

- renseigner le volet inscription au verso et le retourner par courrier ou par fax
- renseigner le formulaire en ligne, en précisant s'il s'agit d'une demande de renseignement, préinscription, ou inscription ferme.

Un accusé de réception de candidature vous sera envoyé.

L'inscription sera définitive lorsque l'effectif minimum du stage sera atteint.

Pour les inscriptions hors institution, merci de joindre un chèque d'arrhes de 75 € pour que votre inscription soit enregistrée.

Inscription au verso →

